

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

REMBOURSEMENTS ET
DÉGRÈVEMENTS
D'IMPÔTS LOCAUX
(CRÉDITS ÉVALUATIFS)



Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

PROGRAMME 201

REMBOURSEMENTS ET DÉGRÈVEMENTS D'IMPÔTS LOCAUX (CRÉDITS ÉVALUATIFS)

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	5
Objectifs et indicateurs de performance	7
Présentation des crédits	9
Justification au premier euro	14

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Programme n° 201 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Jérôme FOURNEL

Directeur général des finances publiques

Responsable du programme n° 201 : Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Précisions sur le changement de responsable du programme

M. Jérôme Fournel est le Directeur Général de la Direction Générale des Finances Publiques depuis le 20 mai 2019. Il est le nouveau responsable du présent programme

Le programme retrace les dépenses budgétaires résultant de l'application des règles fiscales conduisant à la mise en œuvre des remboursements et dégrèvements d'impôts locaux.

Le résultat de l'indicateur en 2019 est légèrement en retrait par rapport à 2018 mais dépasse l'objectif du PAP 2019.

L'exécution 2019 des dépenses du programme est marquée par une augmentation très sensible par rapport à 2018 (+ 3,2 Md€).

Pour mémoire, les remboursements de contribution économique territoriale (action 01) et les remboursements de taxe d'habitation (action 03) représentent ensemble une part largement prépondérante des dépenses du programme (environ 89 % en 2019).

Dans ce contexte, la diminution entre 2018 et 2019 de la dépense comptabilisée dans l'action 01 (- 9,2 %) est due à la baisse du coût du dégrèvement barémique (qui aménage les modalités de calcul de la CVAE en appliquant la consolidation du chiffre d'affaires non plus aux seules sociétés fiscalement intégrées mais à l'ensemble des sociétés satisfaisant aux conditions de détention du capital pour faire partie d'un groupe fiscal) et à la diminution du contentieux de série du régime « CVAE de groupe ».

L'exécution de l'action 02 est stable entre 2018 et 2019.

En revanche, la dépense de l'action 03 augmente sensiblement entre 2018 et 2019 (+ 57,4 %), du fait de la suppression progressive de la TH appliquée sur les résidences principales d'ici 2020. Un dégrèvement TH a ainsi été accordé en faveur de 80 % des foyers dispensés du paiement de la TH à hauteur de 30 % en 2018 puis à 65 % en 2019.

Enfin, la dépense de l'action 04 diminue entre 2018 et 2019 (- 9,9 %), ce qui représente une baisse de 54 M€.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

INDICATEUR 1.1

Permettre aux usagers de bénéficier de leurs droits le plus rapidement possible

Taux net de réclamations contentieuses relatives à la taxe d'habitation traitées dans le délai de 30 jours par les services locaux

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Programme n° 201 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1

Permettre aux usagers de bénéficier de leurs droits le plus rapidement possible

INDICATEUR 1.1

Taux net de réclamations contentieuses relatives à la taxe d'habitation traitées dans le délai de 30 jours par les services locaux

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux net de réclamations contentieuses relatives à la taxe d'habitation traitées dans le délai de 30 jours par les services locaux	%	98,19	97,1	95,5	95,5	95,8	95,5

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'indicateur 1.1 du programme 201 (TH) mesure le taux net de réclamations contentieuses en matière de taxe d'habitation (TH) traitées dans le délai de 30 jours par les services locaux.

Cet indicateur couvre près du tiers du contentieux traité par les services locaux de la Direction Générale des Finances Publiques.

Au 31 décembre 2019, l'indicateur affiche un taux de 95,8 %, supérieur à la cible fixée en 2019 à 95,5 %. Ce résultat est en léger retrait par rapport à 2018 (taux de 97,1 %).

Ce résultat atteste de la mobilisation et de la réactivité des services locaux de la Direction Générale des Finances Publiques sur le traitement du contentieux de masse dans un contexte marqué par la hausse du nombre de réclamations traitées (6,5%) à l'occasion de la mise en place de la réforme de la taxe d'habitation avec notamment des réclamations pour bénéficier du dégrèvement partiel de la taxe d'habitation. Cela constitue le premier motif de dégrèvement (51 % en nombre d'affaires et 31 % en montants dégrévés).

La pertinence de l'indicateur sera reconsidérée dans le cadre de la suppression de la TH due à raison des résidences principales.

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Programme n° 201 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>				
01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle	8 172 726	6 297 000 000 6 165 952 134	6 297 000 000 6 174 124 860	6 297 000 000
01.01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle	8 172 726	6 297 000 000 6 165 952 134	6 297 000 000 6 174 124 860	6 297 000 000
02 – Taxes foncières		1 594 000 000 1 668 110 170	1 594 000 000 1 668 110 170	1 594 000 000
02.01 – Taxes foncières		1 594 000 000 1 668 110 170	1 594 000 000 1 668 110 170	1 594 000 000
03 – Taxe d'habitation		11 454 000 000 10 560 362 767	11 454 000 000 10 560 362 767	11 454 000 000
03.01 – Taxe d'habitation		11 454 000 000 10 560 362 767	11 454 000 000 10 560 362 767	11 454 000 000
04 – Admission en non valeur d'impôts locaux		513 000 000 484 398 523	513 000 000 484 398 523	513 000 000
04.01 – Admission en non valeur d'impôts locaux		513 000 000 484 398 523	513 000 000 484 398 523	513 000 000
Total des AE prévues en LFI		19 858 000 000	19 858 000 000	19 858 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-592 000 000	-592 000 000	
Total des AE ouvertes		19 266 000 000	19 266 000 000	
Total des AE consommées	8 172 726	18 878 823 593	18 886 996 319	

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>				
01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle	8 172 726	6 297 000 000 6 166 364 691	6 297 000 000 6 174 537 417	6 297 000 000
01.01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle	8 172 726	6 297 000 000 6 166 364 691	6 297 000 000 6 174 537 417	6 297 000 000
02 – Taxes foncières		1 594 000 000 1 668 110 706	1 594 000 000 1 668 110 706	1 594 000 000
02.01 – Taxes foncières		1 594 000 000 1 668 110 706	1 594 000 000 1 668 110 706	1 594 000 000
03 – Taxe d'habitation		11 454 000 000 10 560 361 873	11 454 000 000 10 560 361 873	11 454 000 000

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Programme n° 201 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2019</i> <i>Consommation 2019</i>	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
03.01 – Taxe d'habitation		11 454 000 000 10 560 361 873	11 454 000 000 10 560 361 873	11 454 000 000
04 – Admission en non valeur d'impôts locaux		513 000 000 484 398 523	513 000 000 484 398 523	513 000 000
04.01 – Admission en non valeur d'impôts locaux		513 000 000 484 398 523	513 000 000 484 398 523	513 000 000
Total des CP prévus en LFI		19 858 000 000	19 858 000 000	19 858 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-592 000 000	-592 000 000	
Total des CP ouverts		19 266 000 000	19 266 000 000	
Total des CP consommés	8 172 726	18 879 235 793	18 887 408 519	

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018</i> <i>Consommation 2018</i>	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle	6 799 420 141		6 799 420 141
01.01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle	6 799 420 141		6 799 420 141
02 – Taxes foncières	1 660 362 030		1 660 362 030
02.01 – Taxes foncières	1 660 362 030		1 660 362 030
03 – Taxe d'habitation	6 707 674 319		6 707 674 319
03.01 – Taxe d'habitation	6 707 674 319		6 707 674 319
04 – Admission en non valeur d'impôts locaux	537 615 218		537 615 218
04.01 – Admission en non valeur d'impôts locaux	537 615 218		537 615 218
Total des AE prévues en LFI			
Total des AE consommées	15 705 071 708		15 705 071 708

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 201

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018 Consommation 2018</i>			
01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle	6 799 900 524		6 799 900 524
01.01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle	6 799 900 524		6 799 900 524
02 – Taxes foncières	1 660 361 978		1 660 361 978
02.01 – Taxes foncières	1 660 361 978		1 660 361 978
03 – Taxe d'habitation	6 707 673 806		6 707 673 806
03.01 – Taxe d'habitation	6 707 673 806		6 707 673 806
04 – Admission en non valeur d'impôts locaux	537 615 218		537 615 218
04.01 – Admission en non valeur d'impôts locaux	537 615 218		537 615 218
Total des CP prévus en LFI			
Total des CP consommés	15 705 551 526		15 705 551 526

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommés* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement			8 172 726			8 172 726
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel			8 172 726			8 172 726
Titre 6 – Dépenses d'intervention	15 705 071 708	19 858 000 000	18 878 823 593	15 705 551 526	19 858 000 000	18 879 235 793
Transferts aux entreprises	2 988 439	6 297 000 000	2 922 367	3 467 034	6 297 000 000	2 686 594
Transferts aux collectivités territoriales	15 702 083 269	13 561 000 000	18 875 901 226	15 702 084 492	13 561 000 000	18 876 549 199
Total hors FdC et AdP		19 858 000 000			19 858 000 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-592 000 000			-592 000 000	
Total*	15 705 071 708	19 266 000 000	18 886 996 319	15 705 551 526	19 266 000 000	18 887 408 519

* y.c. FdC et AdP

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Programme n° 201 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019						592 000 000		592 000 000
Total						592 000 000		592 000 000

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général						592 000 000		592 000 000

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO | Programme n° 201

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Programme n° 201 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle		6 297 000 000 6 174 124 860	6 297 000 000 6 174 124 860		6 297 000 000 6 174 537 417	6 297 000 000 6 174 537 417
01.01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle		6 297 000 000 6 174 124 860	6 297 000 000 6 174 124 860		6 297 000 000 6 174 537 417	6 297 000 000 6 174 537 417
02 – Taxes foncières		1 594 000 000 1 668 110 170	1 594 000 000 1 668 110 170		1 594 000 000 1 668 110 706	1 594 000 000 1 668 110 706
02.01 – Taxes foncières		1 594 000 000 1 668 110 170	1 594 000 000 1 668 110 170		1 594 000 000 1 668 110 706	1 594 000 000 1 668 110 706
03 – Taxe d'habitation		11 454 000 000 10 560 362 767	11 454 000 000 10 560 362 767		11 454 000 000 10 560 361 873	11 454 000 000 10 560 361 873
03.01 – Taxe d'habitation		11 454 000 000 10 560 362 767	11 454 000 000 10 560 362 767		11 454 000 000 10 560 361 873	11 454 000 000 10 560 361 873
04 – Admission en non valeur d'impôts locaux		513 000 000 484 398 523	513 000 000 484 398 523		513 000 000 484 398 523	513 000 000 484 398 523
04.01 – Admission en non valeur d'impôts locaux		513 000 000 484 398 523	513 000 000 484 398 523		513 000 000 484 398 523	513 000 000 484 398 523
Total des crédits prévus en LFI *		19 858 000 000	19 858 000 000		19 858 000 000	19 858 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-592 000 000	-592 000 000		-592 000 000	-592 000 000
Total des crédits ouverts		19 266 000 000	19 266 000 000		19 266 000 000	19 266 000 000
Total des crédits consommés		18 886 996 319	18 886 996 319		18 887 408 519	18 887 408 519
Crédits ouverts - crédits consommés		+379 003 681	+379 003 681		+378 591 481	+378 591 481

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	19 858 000 000	19 858 000 000	0	19 858 000 000	19 858 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	19 858 000 000	19 858 000 000	0	19 858 000 000	19 858 000 000

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO | Programme n° 201

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Programme n° 201 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) 19 266 000 000	CP ouverts en 2019 * (P1) 19 266 000 000
AE engagées en 2019 (E2) 18 886 996 319	CP consommés en 2019 (P2) 18 887 408 519
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) 0	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) 379 003 681	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 18 887 408 519

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) -479 818				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) 479 818				
Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) 0	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 0	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) 0	
AE engagées en 2019 (E2) 18 886 996 319	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 18 887 408 519	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) -412 200	
			Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) -412 200	
				Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) 0
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) -412 200

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Programme n° 201 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

Action 01

Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		6 297 000 000	6 297 000 000		6 174 124 860	6 174 124 860
01.01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle		6 297 000 000	6 297 000 000		6 174 124 860	6 174 124 860
Crédits de paiement		6 297 000 000	6 297 000 000		6 174 537 417	6 174 537 417
01.01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle		6 297 000 000	6 297 000 000		6 174 537 417	6 174 537 417

Le coût de l'action 1 prévu dans le cadre de la LFI pour 2019 est de 6,297 Md€.

La prévision de la LFI repose principalement sur les hypothèses liées :

- au plafonnement à la valeur ajoutée CET (dispositif visé à l'article 1647 B sexies du code général des impôts) estimé à 1,2 Md€.
- au dégrèvement barémique (dispositif visé à l'article 1586 quater I du code général des impôts) estimé à 4,7Md€.

La prévision effectuée dans le cadre de la LFR pour 2019 a porté ce montant à 6,315 Md€, afin de tenir compte d'une révision à la baisse du dégrèvement barémique (-198 M€), quasiment compensée par une révision à la hausse des contentieux (+150 M€).

In fine, l'exécution d'un montant de 6,175 Md€ s'inscrit en plus-value (140 M€) par rapport à la LFR pour 2019.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		8 172 726		8 172 726
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		8 172 726		8 172 726
01.01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle		8 172 726		8 172 726
Titre 6 : Dépenses d'intervention	6 297 000 000	6 165 952 134	6 297 000 000	6 166 364 691
Transferts aux entreprises	6 297 000 000	2 922 367	6 297 000 000	2 686 594
01.01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle	6 297 000 000	2 922 367	6 297 000 000	2 686 594
Transferts aux collectivités territoriales		6 163 029 766		6 163 678 097
01.01 – Taxe professionnelle et contribution économique territoriale et autres impôts économiques créés ou modifiés dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle		6 163 029 766		6 163 678 097
Total	6 297 000 000	6 174 124 860	6 297 000 000	6 174 537 417

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Programme n° 201 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Action 02**Taxes foncières**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		1 594 000 000	1 594 000 000		1 668 110 170	1 668 110 170
02.01 – Taxes foncières		1 594 000 000	1 594 000 000		1 668 110 170	1 668 110 170
Crédits de paiement		1 594 000 000	1 594 000 000		1 668 110 706	1 668 110 706
02.01 – Taxes foncières		1 594 000 000	1 594 000 000		1 668 110 706	1 668 110 706

Le coût de l'action 2 prévu dans le cadre de la LFI pour 2019 est de 1,594 Md€.

La prévision effectuée dans le cadre de la LFR pour 2019 a baissé ce montant à 1,560 Md€.

L'action a été finalement exécutée à hauteur de 1,668 Md€, en moins-value de 108 M€ par rapport à la LFR 2019 mais stable par rapport à 2018. Cette moins-value résulte de l'augmentation des remboursements contentieux.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	1 594 000 000	1 668 110 170	1 594 000 000	1 668 110 706
Transferts aux collectivités territoriales	1 594 000 000	1 668 110 170	1 594 000 000	1 668 110 706
02.01 – Taxes foncières	1 594 000 000	1 668 110 170	1 594 000 000	1 668 110 706
Total	1 594 000 000	1 668 110 170	1 594 000 000	1 668 110 706

Action 03**Taxe d'habitation**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		11 454 000 000	11 454 000 000		10 560 362 767	10 560 362 767
03.01 – Taxe d'habitation		11 454 000 000	11 454 000 000		10 560 362 767	10 560 362 767
Crédits de paiement		11 454 000 000	11 454 000 000		10 560 361 873	10 560 361 873
03.01 – Taxe d'habitation		11 454 000 000	11 454 000 000		10 560 361 873	10 560 361 873

Le coût de l'action 3 prévu dans le cadre de la LFI pour 2019 est de 11,454 Md€.

La prévision de la LFI pour 2019 a été établie à partir de l'estimation actualisée de la dépense 2018, en retenant les hypothèses suivantes :

- l'application de l'article 5 de la loi de finances pour 2018 permettant à 80 % des foyers d'être dispensés du paiement de la TH au titre de leur résidence principale d'ici 2020 (dépense estimée à 7,1 Md€ en 2019) ;
- la prise en compte du plafonnement en fonction des revenus (dépense estimée à 3,3 Md€) ;
- la prise en compte du dégrèvement prévu à l'article 7 de la loi de finances pour 2018 visant à faire bénéficier les contribuables qui ont perdu le bénéfice de leur exonération de TH et sont entrés dans le dispositif de sortie en sifflet d'un maintien de leur exonération en 2018 et 2019 (dépense estimée à 0,4 Md€ en 2019) ;
- une quasi stabilité du coût des contentieux et gracieux.

La prévision effectuée dans le cadre de la LFR pour 2019 a porté ce montant à 10,853 Md€.

L'action a finalement été exécutée à hauteur de 10,560 Md€.

Cette plus-value de 293 M€ s'explique principalement par l'absence d'exécution du dégrèvement prévu à l'article 7 de la loi de finances pour 2018, en application des dispositions de l'article 19 de la LFI pour 2020, lesquelles maintiennent l'exonération de TH pour les contribuables devant « sortir en sifflet ».

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	11 454 000 000	10 560 362 767	11 454 000 000	10 560 361 873
Transferts aux collectivités territoriales	11 454 000 000	10 560 362 767	11 454 000 000	10 560 361 873
03.01 – Taxe d'habitation	11 454 000 000	10 560 362 767	11 454 000 000	10 560 361 873
Total	11 454 000 000	10 560 362 767	11 454 000 000	10 560 361 873

Action 04

Admission en non valeur d'impôts locaux

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2 (y.c. FdC et AdP)	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		513 000 000	513 000 000		484 398 523	484 398 523
04.01 – Admission en non valeur d'impôts locaux		513 000 000	513 000 000		484 398 523	484 398 523
Crédits de paiement		513 000 000	513 000 000		484 398 523	484 398 523
04.01 – Admission en non valeur d'impôts locaux		513 000 000	513 000 000		484 398 523	484 398 523

Le coût de l'action 4 prévu dans le cadre de la LFI pour 2019 (0,51 Md€) correspond à l'estimation révisée de la dépense 2018 (0,53 Md€) .

La cible a été ajustée en LFR pour 2019 (0,54 Md€) à partir de la dépense payée.

L'action a finalement été exécutée à hauteur de 0,48 Md€.

Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)

Programme n° 201 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	513 000 000	484 398 523	513 000 000	484 398 523
Transferts aux collectivités territoriales	513 000 000	484 398 523	513 000 000	484 398 523
04.01 – Admission en non valeur d'impôts locaux	513 000 000	484 398 523	513 000 000	484 398 523
Total	513 000 000	484 398 523	513 000 000	484 398 523